

TERMES DE REFERENCE :

Prestation de service

Appui à la conception de parcours hybrides de formation continue

pour le renforcement linguistique des enseignants (arabe et français)

PROJET PARLE- Tunisie

**Termes de Référence (prestation de service)**

**Appui à la conception de parcours hybrides de formation continue**

**pour le renforcement linguistique des enseignants (arabe et français**)

**PARLE - Projet d’Appui au Renforcement des compétences Linguistiques**

**des Elèves Tunisiens**

|  |  |
| --- | --- |
| Intitulé du projet | PARLE : Projet d’Appui au Renforcement des compétences Linguistiques des Élèves Tunisiens. |
| Code Projet | **23PSE0C012** |
| Pays | Tunisie |
| Bénéficiaire | Ministère tunisien de l’Education,  CENAFOP (formation continue des enseignants)  et CNTE (centre national pour les technologies éducatives, administrateur du LMS Moodle) |
| Marché : | Appui à la conception de parcours hybrides de formation continue  pour le renforcement des compétences langagaières des enseignants (arabe et français) |
| Objectif général de la prestation | Concevoir et mettre en oeuvre une action-formation d’un groupe d’inspecteurs-référents “formation linguistique” (arabe et français) afin   * de renforcer leurs compétences en didactique des langues étrangères et en ingénierie de formation ; * d’identifier des besoins en formation en termes de compétences langagières * de co-construire une architecture et un modèle commun de parcours hybride ; * d’appuier la conception de deux parcours hybrides de formation continue : renforcement des compétences langagières des enseignants, en arabe et en français ; * accompagner le CNTE pour l’équipement et l’opérationnalisation du LMS qui supportera les 2 parcours |
| Durée de la prestation | Durée à définir en fonction de la proposition technique et financière retenue.  Un premier livrable (module 1 pour chaque langue) devra à minima être validé au 1er septembre 2025.  La durée de la prestation ne pourra s’étendre au-delà de décembre 2027 |
| Dates et lieu de la prestation | La majorité de la prestation aura lieu à Tunis et dans certains lieux de regroupement en région.  La prestation pourra intégrer des temps de travail à distance pour la conception, la coordination entre les 2 lots et pour la formalisation de certains livrables  La proposition technique et financière précisera le plan d’action plus précis. |
| Type de contrat et Budget estimé | **Lot 1 : Coordination de la définition des besoins et du modèle de parcours, appui à l’opérationnalisation du LMS, mise en œuvre de l’action-formation des enseignants de langue et appui à la production des modules de renforcement des compétences langagières en français :**  93 000 euros – Contrat de Prestation de Service  **Lot 2 : Définition des besoins en arabe et du modèle de parcours mise en œuvre de l’action-formation des inspecteurs-référents d’arabe et appui à la production des modules de renforcement des compétences langagières en arabe**  63 000 euros – Contrat de Prestation de service |

# **CONTEXTE**

## Présentation d’Expertise France

Expertise France est l’agence française de coopération technique internationale. Elle conçoit et met en œuvre des projets destinés à contribuer au développement équilibré des pays partenaires, conformément aux objectifs de développement durable (ODD) de l’Agenda 2030 et aux priorités de l’action extérieure de la France. La mission d’Expertise France est de répondre à la demande de pays partenaires qui veulent renforcer la qualité de leurs politiques publiques pour relever les défis environnementaux, sociaux, économiques ou sécuritaires auxquels ils sont confrontés. Pour cela, l’agence mène des projets dans les principaux domaines de l'action publique :

* Gouvernance démocratique, économique et financière.
* Paix, stabilité et sécurité.
* Développement durable, climat et agriculture.
* Santé et développement humain.

Dans ces domaines, Expertise France assure des missions d’ingénierie et de mise en œuvre de projets de renforcement des capacités, de mobilisation de l’expertise technique ainsi qu’une fonction d’ensemblier de projets faisant intervenir de l’expertise publique et des savoir-faire privés.

Pour en savoir plus : [*www.expertisefrance.fr*](http://www.expertisefrance.fr)

## La problématique linguistique dans l’enseignement tunisien

Le système éducatif tunisien est caractérisé par un parcours d’enseignement plurilingue. Cette spécificité constitue un atout pour le pays en matière d’ouverture sur le monde et de débouchés professionnels pour les jeunes Tunisiens. Cependant, ce modèle est aujourd’hui en difficulté car il ne permet pas aux élèves d’acquérir un niveau de maitrise des langues (arabe et français) suffisant pour permettre aux élèves un apprentissage scolaire optimal et pour leur offrir une insertion professionnelle adéquate ou une poursuite dans l’enseignement supérieur dans de bonnes conditions. Face à ce constat, le projet d’appui au renforcement linguistique des élèves (PARLE) veut contribuer à accompagner les efforts du Ministère pour un accès plus inclusif à une éducation plus performante .

La langue d’enseignement principale est l’arabe moderne standard, dès la première année du primaire et jusqu’à la fin de l’enseignement de base. Le français est introduit comme « langue-matière » à partir de la 2ème année du primaire avec le statut de « première langue étrangère ». Le français occupe de ce fait une place importante dans l’enseignement avec un nombre élevé d’heures d’enseignement ce qui permet de préparer les élèves à intégrer le lycée où le français devient la langue d’enseignement et d’évaluation de huit matières scientifiques et techniques.

A l’université, le français est la principale langue d’enseignement. Son apprentissage et sa maitrise sont donc essentiels pour la réussite dans l’ensemble du continuum éducatif, du primaire à l’enseignement supérieur. En complément de ces deux langues principales, l’anglais est également enseigné comme deuxième langue étrangère dès la 4ème année du primaire. Le dialecte tunisien, dont l’usage oral est de très loin le plus répandu et qui est dans la plupart des cas la langue acquise par l’enfant dans sa famille, n’est quant à lui pas (officiellement) utilisé comme outil d’enseignement à l’école. Cela signifie qu’avec un enseignement en arabe moderne standard en première année du primaire, la grande majorité des élèves commencent leur apprentissage dans une langue qu’ils ne maîtrisent pas suffisamment.

Les dernières évaluations et études menées en Tunisie (PISA 2015, EGRA 2021 pour le primaire, résultats aux examens d’entrée en collège pilote, tests de fluence, baccalauréat…) soulignent toutes le manque de performance du système éducatif. La forte dégradation du niveau de maîtrise des langues d’enseignement constitue une des principales causes de du manque d’efficacité du système. Ces études montrent en effet un décrochage très rapide du niveau des élèves en français par rapport au niveau attendu. En arabe, le décrochage est plus lent mais également substantiel. Ainsi, selon l’étude EGRA 2021, le taux de compréhension de l’écrit mesuré en 3e année de primaire (en arabe) est-il de 50% (45% pour les garçons et 53% pour les filles) quand celui constaté en 4e (en français) se révèle être de 40% (35% pour les garçons et 43% pour les filles). Le taux de compréhension orale constaté en 4ème année pour le français n’atteint que 28% (EGRA) et le niveau n’évolue que très faiblement ensuite. Les disparités sont notables selon le genre (les filles ont un meilleur niveau que les garçons), la localisation (les établissements du Centre Ouest et des zones non côtières affichent de plus faibles résultats ; les élèves des zones rurales sont globalement en plus grande difficulté que ceux en zones urbaine) et le type d’établissements (meilleure performance des établissements privés).

Au baccalauréat, la question de la maîtrise des langues se révèle en conséquence tout aussi problématique, seuls 30% des élèves obtiennent une note supérieure à 10 en français, les résultats chutant même à 16% pour les élèves en filière littéraire, et seuls les élèves des filières mathématiques et sciences expérimentales sont plus de la moitié à avoir une note supérieure à 10 en arabe.

Le niveau en langue des enseignants, en particulier en français, s’est affaibli au fil des années. Le faible niveau de français à la sortie du secondaire rend très difficile le recrutement d’enseignants « francisants » et les générations ayant reçu un enseignement solide en français partent désormais à la retraite. La filière de français à l’université (formation initiale des enseignants en collège et lycée) ne parvient pas à recruter suffisamment d’élèves motivés (beaucoup de déçus d’autres filières s’y inscrivent). La Licence Education et Enseignement (LEE, 10 instituts répartis dans le pays gérés par le ministère de l’Enseignement supérieur en coordination avec le ME) qui assure la formation initiale des enseignants du primaire parvient à recruter des élèves de bon niveau (notes élevées au baccalauréat) mais leur niveau en langues et notamment en français reste faible (sur les élèves de 2 instituts testés dans le cadre de l’étude de faisabilité du projet PARLE, 71% n’ont pas le niveau linguistique requis pour enseigner en français, soit un équivalent B2 du Cadre Européen de Référence pour les Langues).

Par ailleurs, l’étude de faisabilité réalisée par l’IFEF pour ce projet a montré que la formation des enseignants au sein de ces licences n’intègre pas de renforcement linguistique en tant que tel et que l’approche sur l’enseignement des langues ne laisse pas assez de place à l’oral, à l’innovation, aux méthodes actives, à la différenciation et à la remédiation. S’agissant des enseignants déjà en poste, beaucoup ont été recrutés sans formation préalable et leur plan actuel de formation n’intègre pas de renforcement linguistique ni d’approche pédagogique innovante sur l’enseignement des langues.

Cette situation génère une grande insécurité linguistique de la part de nombreux enseignants pour gérer et animer l’enseignement-apprentissage. Les manuels apparaissent alors comme la bouée de sauvetage, or ces manuels sont anciens, décontextualisés et très éloignés du contenu des programmes (qui, dans l’ensemble sont en phase avec les standards internationaux). Dans sa composante 2, ce projet ambitionne d’accompagner le Ministère dans son travail de refonte des manuels.

Enfin, l’environnement linguistique des élèves est pauvre. Dans beaucoup de régions et d’écoles, le manuel scolaire reste l’unique support de lecture des élèves, tandis que leur seul contact avec la langue française est l’enseignant de français qui, comme indiqué ci-dessus, s’avère souvent lui-même en difficulté dans sa pratique de la langue. Cette situation rend plus difficile l’apprentissage et démotive les élèves.

Le manque de maîtrise des compétences linguistiques et langagières des élèves dans les deux langues de scolarisation, l’arabe moderne standard et le français, vectrices principales d’accès à la connaissance et de production des savoirs, constitue de fait un obstacle majeur à des apprentissages de qualité, et donc à la réussite scolaire des élèves.

Contribuer à l’amélioration des compétences linguistiques des élèves tunisiens participe d’un système d’enseignement plus efficace et inclusif tunisiens et permettra également de favoriser l’insertion professionnelle des jeunes tunisiennes et tunisiens.

# **Présentation du projet PARLE**

Le **Projet d’Appui au Renforcement Linguistique des élèves** (PARLE) en Tunisie, lancé le **1er janvier 2024 pour une durée de 4 ans** est co-financé par l’Union Européenne et l’Agence Française de Développement. Il s’agit d’un ambitieux projet à l’échelle qui sera mis en œuvre sur l’ensemble du territoire tunisien.

Il a pour objectif de **contribuer au développement de la qualité et de la performance du système tunisien**. Pour ce faire, le projet ambitionne de **renforcer les compétences en langues (arabe et français) des élèves tunisiens**, afin de leur permettre d’améliorer leurs performances scolaires.

Quatre objectifs spécifiques, qui sous-tendent les quatre composantes de ce projet, doivent permettre de parvenir à ce résultat, à savoir :

* **OS 1 :** La qualité de l’enseignement des/en langues arabe et française est améliorée.
* **OS 2** : Les enseignants et les élèves bénéficient de ressources et d’un environnement scolaire et extra-scolaire plus attractif, favorable à l’apprentissage des langues.
* **OS 3** : La communauté est sensibilisée et se mobilise en faveur de la maitrise du français et du plurilinguisme.
* **OS 4** : Les ministères sont mieux outillés pour piloter et améliorer l’enseignement-apprentissage des langues.

**Composante 1 / Didactique et formation.**

Résultat 1.1 / *La formation initiale des enseignants du primaire est renforcée pour mieux développer les compétences linguistiques et didactiques des futurs enseignants.*

Le premier sous-objectif de cette composante ciblera l’amélioration du niveau des enseignants du primaire via une intervention au niveau de la Licence en Education et Enseignement (LEE), dont ces enseignants sont issus.

Le projet prévoit, dans un premier temps des activités de court terme, pour renforcer le niveau linguistique des étudiants actuellement en cours de licence via des solutions d’apprentissage en autonomie, compatibles avec les emplois du temps chargés des étudiants

De manière à avoir une action durable sur l’amélioration de la qualité de l’enseignement des langues dans la LEE, le projet proposera également des formations-actions en didactique des langues et ingénierie de formation, à l’attention des enseignants d’arabe et de français des LEE, qui les mèneront à rénover les syllabus des cours de renforcement linguistique à l’attention de leurs étudiants.

Résultat 1.2 / *La formation continue est renforcée pour développer les compétences professionnelles des enseignants des DNL scientifiques enseignées en langue non première.*

Au niveau du secondaire, il existe un réel intérêt pour renforcer les compétences des enseignants des disciplines scientifiques (mathématiques, physiques et SVT) sur l’intégration de la dimension langagière dans leur enseignement disciplinaire. En effet, la transition entre un enseignement en arabe au collège et un enseignement en français au lycée s’avère délicate pour de nombreux élèves. Il y a donc un enjeu à travailler sur les pratiques d’enseignement-apprentissage des disciplines scientifiques en langue non première et sur la cohérence des approches dans l’enseignement-apprentissage de ces matières en arabe et en français. Aussi, c’est sur cet aspect que se porteront les activités liées au résultat 1.2.

Il s’agira, dans une première phase, d’accompagner des « inspecteurs-référents DNL » afin de stabiliser un référentiel et de co-construire une action-formation et par suite, à faveur de cette action-formation, de contribuer à développer les compétences de tous les inspecteurs de DNL à la didactique de l’enseignement-apprentissage d’une discipline non première.

Dans une seconde phase, grâce à une expertise en ingénierie de formation, les inspecteurs de DNL scientifique co-construiront un dispositif innovant de développement continu des compétences professionnelles des enseignants des disciplines non linguistiques enseignées en langue non première. L’intérêt est de développer des stratégies de formation partant des pratiques et visant à leur l’évolution. Pour ce faire on favorisera des approches collaboratives et des logiques de mises en réseau des enseignants et inspecteurs, en s’appuyant sur des pratiques encouragées par l’institution au regard des recherches récentes en ingénierie de formation.

Enfin, la dernière phase consistera en la mise en œuvre du dispositif de formation auprès des enseignants des disciplines non linguistiques scientifiques en français, en priorité les enseignants nouvellement titularisés

Résultat 1.3 / *La formation continue est renforcée pour développer les compétences linguistiques des enseignants nouvellement recrutés du primaire et du secondaire.*

Un grand nombre d’enseignants du primaire et du secondaire se trouvent en insécurité linguistique, notamment les **agents nouvellement titularisés** qui, issus d’horizons variés, n’ont pas bénéficié d’une formation initiale au métier d’enseignant.

Ce projet se propose donc de répondre d’une part à l’urgence, en proposant, à court terme, des **solutions souples d’auto-apprentissage ou d’apprentissage tutoré**, et, d’autre part, d’agir sur le long terme à travers **l’appui à l’élaboration par des inspecteurs-référents de langues, de ressources pérennes** pour le renforcement linguistique des enseignants, en arabe et en français.

|  |
| --- |
| ***C’est cette activité de conception de parcours hybride de renforcement linguistique qui fait l’objet du présent appel d’offre.*** |

En complément, des **sessions de formation intensives**, en présentiel, seront organisées. L’enjeu ici est de proposer des temps d’immersion linguistique qui permettent de pratiquer la langue en situation et de renforcer la motivation et l’implication des enseignants.

**Composante 2 / Ressources éducatives.**

Dans le cadre de la composante 2, le projet fournira aux élèves des ressources innovantes pour l'apprentissage de l’arabe et du français, enrichissant leur environnement linguistique et élargissant leur accès à la connaissance. Il proposera des ressources numériques pour le primaire et le secondaire, intégrant des compétences culturelles et transversales. Le projet inclura également le déploiement de bibliothèques de classe et d’applications interactives pour un apprentissage immersif et ludique. Enfin, des concours autour des langues seront organisés pour encourager les échanges culturels et valoriser la diversité linguistique.

Des formations seront offertes aux inspecteurs pour assurer une intégration optimale de ces outils par les équipes pédagogiques.

**Composante 3 / Valorisation de l’éducation bi-plurilingue.**

Afin de valoriser l’enseignement-apprentissage bi-plurilingue dans le système éducatif tunisien, et de renforcer l’attractivité de la l’arabe et du français, une campagne de communication à l’échelle est proposée en complément des activités présentées dans les composantes 1 et 2. Il s’agira à la fois de faire connaître et valoriser le projet PARLE, mais aussi et surtout pour travailler sur l’image des langues et de leur apprentissage en promouvant le plurilinguisme.

**Composante 4 / Evaluation et capitalisation.**

La composante 4 permettra d’une part d’accompagnement d’une cellule ad hoc du ministère pour le développement d’un cadre de suivi-évaluation, d’un dispositif de capitalisation et d’une méthodologie d’évaluation d’impact, afin de l’appliquer à court terme au projet PARLE et plus durablement à d’autres objets et projets portés par le ministère.

D’autre part, le projet prévoit d’alimenter la réflexion sur l’enseignement-apprentissage des langues et le plurilinguisme via un dispositif de valorisation et de financement d’études et recherche spécifiques. Il s’agit de produire, via des recherches collaboratives, des données probantes issues du contexte tunisien, à même d’informer utilement le ministère de l’éducation sur les questions qui seront identifiées comme prioritaires et ainsi de soutenir les actions à venir du ministère en lien avec l’apprentissage des langues.

# **OBJET DU MARCHE**

Afin de mener à bien l’activité 1.3.2 : « Formation-action d’inspecteurs pour la rénovation des modalités de renforcement linguistique en arabe et en français », Expertise France lance un appel d’offre divisé en 2 lots.

**Lot 1 : Coordination de la définition des besoins et du modèle de parcours, appui à l’opérationnalisation du LMS, mise en œuvre de l’action-formation des enseignants de langue et appui à la production des modules de renforcement des compétences langagières en français :**

90 000 euros – Contrat de Prestation de Service

**Lot 2 : Définition des besoins en arabe, définition du modèle de parcours, mise en œuvre de l’action-formation des inspecteurs-référents d’arabe et appui à la production des modules de renforcement des compétences langagières en arabe**

60 000 euros – Contrat de Prestation de service

## Profils souhaités

Expertise France recherche :

***Pour le lot 1***, **une structure (publique ou non-publique)** qui aura la capacité de mobiliser une équipe composée d’experts internationaux (y compris tunisiens)

* expert.(s) universitaire(s)) spécialisés avec les spécialités suivante :
  + **didactique du Français (Français de la classe),**
  + **ingénierie de formation**
* ingénieur(s) pédagogique(s) spécialistes de l’enseignement-apprentissage du français de la classe
* **expert(s) en installation et maintenance de plateforme de formation à distance ayant une connaissance pointe du LMS Moodle**

***Pour le lot 2***, **une structure (publique ou non-publique)** qui aura la capacité de mobiliser une équipe composée d’experts internationaux (y compris tunisiens)

* expert(s) universitaire(s) avec les spécialités suivante :
  + **didactique de l’enseignement-apprentissage de l’arabe (Arabe standard moyen de scolarisation) ou didactique des langues étrangère et arabe**
  + **ingénierie de formation**
* ingénieur(s) pédagogique(s) spécialistes de l’enseignement-apprentissage de l’arabe

## Alignement et coordination entre les 2 lots :

**Le prestataire prenant en charge de lot 1** devra coordonner les activités entre les lots 1 et 2 afin de piloter les actions parfois communes, parfois complémentaires avec le prestataire du lot 2.

Pour ce faire, il doit impliquer le prestataire du lot 2 dans les étapes de conception du plan d’action et du parcours d’action formation.

**Le prestataire prenant en charge le lot 2** doit inscrire son action dans le plan d’action piloté par le prestataire du lot 1. Le prestataire du lot 2 devra ainsi être partie prenante dans les étapes de conception du plan d’action et du parcours d’action-formation pilotées par le prestataire du lot 1.

Un même prestataire peut soumettre une proposition pour un seul lot ou bien pour les lots 1 et 2.

Les prestataires pouvant prendre en charge dans une même offre l’ensemble des deux lots ou pouvant déposer conjointement des offres distinctes mais coordonnées sont encouragées à le faire et seront privilégiés.

## Calendrier

Le chronogramme de la prestation sera à définir, dans le respect du calendrier général indiqué ci- dessous, en concertation entre les prestataires, l’équipe PARLE et les bénéficiaires (CIFFIP ; CENAFOP ; CNTE), en fonction des propositions techniques et financières retenues.

**Cadre général et dates-butoir :**

Un premier livrable (module 1 du parcours pour chaque langue) devra à minima être livré et validé au 1er septembre 2025.

La durée de la prestation ne pourra s’étendre au-delà de décembre 2026.

## Principaux acteurs

**Le CIFFIP**

Une des missions principales du Centre International de Formation de Formateur et d’Innovation Pédagogique créé en 2016 est « d'assurer la formation de formateur dont a besoin de système éducatif”.

Le centre sera le bénéficiaire principal de l’action-formation à l’attention des inspecteurs-référents « compétences langagières ».

Le CIFFIP est aussi point focal du projet PARLE. De de fait, il assurera la coordination entre les différents acteurs du ministère.

**Le CENAFOP**

Le Centre National de Formation et de perfectionnement, créé en 2019 a pour mission de “procéder à la préparation et à l’exécution des programmes et des sessions de formation des acteurs dans le secteur éducatif ainsi qu’à la réalisation des études et des recherches relatives à son domaine d’expérience. »

Le centre sera le bénéficiaire principal des parcours de formation créés qu’il pourra utiliser afin d’organiser, sur le long terme, la formation linguistique des enseignants dans le cadre du PNF.

**Le CNTE**

Le Centre National des Technologies Educatives héberge les plateformes LMS à destination de la formation continue des enseignants et assure leur maintenance et leur évolution.

Une des activités portera sur le renforcement des capacités du CNTE pour équiper au mieux la plateforme en fonction des besoins identifiés.

**Les inspecteurs-référents “compétences langagières” en arabe et en français.**

Les inspecteurs du primaire et du secondaire sont chargés non seulement de l’ « inspection » et du conseil pédagogique, mais également de la formation continue des enseignants, soit dans le cadre des plans de formation régionaux qu’ils mettent en place au sein de leur circonscription, soit dans le cadre du Plan National de Formation (PNF), qui propose annuellement des formations accessibles sur tout le territoire.

L’expertise des inspecteurs, en tant que formateurs des enseignants, est aussi mobilisée pour élaborer les modules ou parcours de formation, dans le cadre d’appels à projet.

Dans le cadre de cette activité, environ 12 inspecteurs d’arabe et 12 inspecteurs de Français (6 du primaire et 6 du secondaire pour chaque langue) seront sélectionnés par appel à candidature, afin de bénéficier de l’action-formation et de co-concevoir les parcours de formation avec l’accompagnement de l’expertise internationale identifiée par le présent appel d’offre.  
Il seront par suite les formateurs-tuteurs pour la mise en œuvre de ces parcours dans le cadre du PNF.

## Activités-clés, résultats et livrables attendus **pour le lot 1**

**Activité-clé 1 : Co-construction du plan d’action avec les Inspecteurs référents-langue (travail commun des deux langues)**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Objectif stratégique | Résultat attendu | Bénéficiaires | Acteurs impliqués | Livrable |
| Analyser la commande et les besoins | A partir d’une collecte de données pilotée par le prestataire, les référents langue et les experts co-construisent un état des lieux des besoins et attentes en termes de formation linguistique | 12 inspecteurs-référents langue française  12 inspecteurs-référents langue arabe | Experts didactique et ingéniérie de formation  CIFFIP  IGPE | Analyse globale des besoins et attentes en termes de formation linguistique en arabe et en français |
| Faire monter en compétence les enseignants de langue (didactique des langues et ingénierie de formation) | Les inspecteurs référents identifient les étapes nécessaires à la conception et à la production de parcours hybride de renforcement linguistique |  |  | Méthodologie de co-construction des parcours |
| Permettre l’appropriation du projet et du plan d’action par les référents langues.  Permettre l’appropriation du projet et de sa méthodologie par les partenaires | Les inspecteurs référents s’engagent dans un plan d’action ajusté suite à l’analyse des besoins et à l’action-formation. |  |  | Note de cadrage concertée incluant le plan d’action-formation |

**Activité-clé 2 : Co-construction du référentiel de compétences (travail commun des deux langues)**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Objectif stratégique | Résultat attendu | Bénéficiaires | Acteurs impliqués | Livrable |
| Faire monter en compétence les inspecteurs référents  Identifier les besoins en formation linguistique des futurs enseignants du primaire et du secondaire | A partir du référentiel professionnel des enseignants tunisiens, un référentiel de compétenceslangagières est élaboré.  Les référents se sont approprié la démarche | 12 inspecteurs-référents langue française  12 inspecteurs-référents langue arabe | Experts didactique et ingéniérie de formation | Référentiel de compétence des enseignants en français |

**Activité-clé 4 : Co-construction du référentiel de formation en langue (Travail distinct pour chaque langue mais concerté)**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Objectif stratégique | Résultat attendu | Bénéficiaires | Acteurs impliqués | Livrable |
| Faire monter en compétence les inspecteurs référents.  Construire le plan de formation linguistique  Proposer une démarche et une structuration de l’unité/séquence pédagogique commune ou alignée entre les 2 lngues | Les objectifs et contenus de formation sont précisés, par niveau  L’approche pédagogique est précisée  La structuration globale du parcours est précisée  La structuration des unités et/ou séquences sont co-construites  Les enseignants se sont approprié la démarche et ont vérifier la convergence avec les choix opérés pour la seconde langue. | 12 inspecteurs-référents langue française | Experts didactique et ingéniérie de formation  Ingénieurs pédagogiques | Curriculum de formation en français  Structuration globale des deux parcours  Préconisation pour l’approche  Structure de l’unité didactique /séquence pédagogique |

**Activité-Clé 5 : Co-construction de la maquette de formation pour le renforcement des compétences linguistique en arabe/ en français. (travail distinct pour chaque langue)**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Objectif stratégique | Résultat attendu | Bénéficiaires | Acteurs impliqués | Livrable |
| Faire monter en compétence les référents  Construire les unités et séquences de formation  Préparer la commande des supports multémédia à produire | Les référents co-construisent les maquettes de formation des différents modules/unités du parcours de renforcement  Les référents co-construise les synopsis de chaque unité-séquence  Les référents co-construisent les storybord pour la production des supports nécessaires  Les enseignants se sont approprié la démarche et ont vérifié la convergence avec la deuxième langue | 12 référents langue française | Experts didactique et ingéniérie de formation  Ingénieurs pédagogiques | Maquettes des modules/unités  Synopsis des séquences  Storyboard des supports multimédia (infographies, images, audio, vidéo, animations, etc.) |

**Activité-clé 6 : Accompagnement du CNTE pour structurer et renforcer leur plateforme LMS afin d’héberger la formation et de gérer sa mise en œuvre**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Objectif stratégique | Résultat attendu | Bénéficiaires | Acteurs impliqués | Livrable |
| Faire monter en compétences les équipes du CNTE  S’assurer que le Moodle du CNTE puisse supporter les parcours et offrir des possibilités adaptées en termes de typologie d’activité par exemple.  Assurer les synergies nécessaires avec les équipes de la banque mondiale et le projet Gov-Tech | La plateforme Moodle du CNTE offre les fonctionnalités adaptées aux besoin des parcours de formation  Les équipes du CNTE sont prêtes à mettre en œuvre les formations hybrides en collaboration avec le CENAFOP  Les équipes du CNTE sont prêtes à maintenir la plateforme Moodle opérationnelle pour la mise en œuvre des formations | CNTE | Experts LMS | Etat des lieu (diagnostique) et programme d’équipement de la plateforme.  Protocole de travail entre le CNTE et le CENAFOP/CIFFIP pour la mise en œuvre des formations hybrides  Recommandations et feuille de route pour la maintenance de la plateforme (si pertinent). |

## Activités-clés, résultats et livrables attendus **pour le lot 1**

**Activité-clé 1 : Co-construction du plan d’action avec les Inspecteurs référents-langue (travail commun des deux langues)**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Objectif stratégique | Résultat attendu | Bénéficiaires | Acteurs impliqués | Livrable |
| Analyser la commande et les besoins | A partir d’une collecte de données pilotée par le prestataire, les référents langue et les experts co-construisent un état des lieux des besoins et attentes en termes de formation linguistique | 12 inspecteurs-référents langue française  12 inspecteurs-référents langue arabe | Experts didactique et ingénierie de formation  CIFFIP  IGPE | Analyse globale des besoins et attentes en termes de formation linguistique en arabe |
| Faire monter en compétence les enseignants de langue (didactique des langues et ingénierie de formation) | Les inspecteurs référents identifient les étapes nécessaires à la conception et à la production de parcours hybride de renforcement linguistique |  |  | Méthodologie de co-construction des parcours |
| Permettre l’appropriation du projet et du plan d’action par les référents langues.  Permettre l’appropriation du projet et de sa méthodologie par les partenaires | Les inspecteurs référents s’engagent dans un plan d’action ajusté suite à l’analyse des besoins et à l’action-formation. |  |  | Note de cadrage concertée incluant le plan d’action-formation pour les inspecteurs-referents d’arabe |

**Activité-clé 2 : Co-construction du référentiel de compétences (travail commun des deux langues)**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Objectif stratégique | Résultat attendu | Bénéficiaires | Acteurs impliqués | Livrable |
| Faire monter en compétence les inspecteurs référents  Identifier les besoins en formation linguistique des futurs enseignants du primaire et du secondaire | A partir du référentiel professionnel des enseignants tunisiens, un référentiel de compétences langagières est élaboré.  Les référents se sont approprié la démarche | 12 inspecteurs-référents langue française  12 inspecteurs-référents langue arabe | Experts didactique et ingénierie de formation | Référentiel de compétence des enseignants en arabe |

**Activité-clé 4 : Co-construction du référentiel de formation en langue (Travail distinct pour chaque langue mais concerté)**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Objectif stratégique | Résultat attendu | Bénéficiaires | Acteurs impliqués | Livrable |
| Faire monter en compétence les inspecteurs référents.  Construire le plan de formation linguistique  Proposer une démarche et une structuration de l’unité/séquence pédagogique commune ou alignée entre les 2 langues | Les objectifs et contenus de formation sont précisés, par niveau  L’approche pédagogique est précisée  La structuration globale du parcours est précisée  La structuration des unités et/ou séquences sont co-construites  Les enseignants se sont approprié la démarche et ont vérifier la convergence avec les choix opérés pour la seconde langue. | 12 inspecteurs-référents langue arabe | Experts didactique et ingénierie de formation  Ingénieurs pédagogiques | Curriculum de formation en arabe  Structuration globale du parcours en arabe  Préconisation pour l’approche adaptée à l’arabe  Structure de l’unité didactique /séquence pédagogique adaptée au parcours en arabe |

**Activité-Clé 5 : Co-construction de la maquette de formation pour le renforcement des compétences linguistique en arabe. (travail distinct pour chaque langue)**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Objectif stratégique | Résultat attendu | Bénéficiaires | Acteurs impliqués | Livrable |
| Faire monter en compétence les référents  Construire les unités et séquences de formation  Préparer la commande des supports multimédia à produire | Les référents co-construisent les maquettes de formation des différents modules/unités du parcours de renforcement  Les référents co-construise les synopsis de chaque unité-séquence  Les référents co-construisent les storyboard pour la production des supports nécessaires  Les enseignants se sont approprié la démarche et ont vérifié la convergence avec la deuxième langue | 12 référents langue arabe | Experts didactique et ingénierie de formation  Ingénieurs pédagogiques | Maquettes des modules/unités  Synopsis des séquences  Storyboard des supports multimédia (infographies, images, audio, vidéo, animations, etc.) |

# **SOUMISSION DES OFFRES :**

Un même prestataire peut soumettre une proposition pour un seul lot ou bien pour les lots 1 et 2.

Les soumissionnaires intéressés sont invités à déposer leur dossier de candidature pour un seul lot ou bien pour les deux lots conjoints (un seul dossier répondant aux 2 prestations):

Le dossier, à télécharger puis déposer sur la plateforme <https://www.marches-publics.gouv.fr> contient entre autre les 2 pièces principales, objets de l’évaluation des prestations proposées :

1. **Une offre technique comprenant** :

* Une présentation de l’institution et ses références
* Les moyens humains : l’expert prestataire ou l’équipe de travail mobilisée, leurs CVs avec références, la présentation de leurs tâches et leur valeur ajoutée dans le projet
* La compréhension des objectifs et enjeux
* Une note méthodologique
* Un plan d’action détaillé assorti d’un calendrier prévisionnel indicatif

1. **Une offre financière détaillée**

La proposition financière devra être exprimée en HTT et TTC incluant les frais d’expertise et l’ensemble des frais logistiques (y compris les frais de transports, de per-diem, de visa, etc.).

Le prestataire s’engage à soumettre une offre qui restera valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours minimums à compter de la date limite de soumission.

Les modalités de paiement seront convenues entre les parties et seront définies dans le contrat de prestation entre Expertise France et le Prestataire.

**Les offres devront être déposées sur la plateforme au plus tard le 10 décembre à 12h00 (heure de Paris).**

